

LA RESIDENCE SOCIALE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

LA RESIDENCE SOCIALE

3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06,
- les modalités d'application du nouveau règlement comptable ANC 2019-04.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

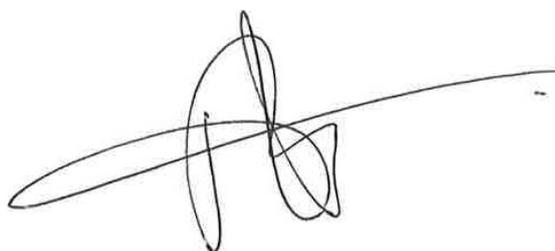
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Audit France



Pierre BLANQUART

COMPTES ANNUELS DE LA RESIDENCE SOCIALE

EXERCICE 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ACTIF	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT ½	5
COMPTE DE RESULTAT 2/2	6
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	7
PREAMBULE	8
1. INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)	8
1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »	8
1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmés	8
1.3 Moyens	9
2. FAITS SIGNIFICATIFS	10
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.1 Principes et Référentiels comptables	11
3.2 Agrégation des comptes	11
3.3 Changement de réglementation comptable	12
3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé	13
3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements	13
3.6 Stocks	13
3.7 Créances	13
3.7 Provisions	14
3.8 Fonds Propres	14
3.9 Fonds Dédiés	14
3.10 Réserves	15
3.11 Report à nouveau et Résultats	15
3.12 Provisions règlementées	16

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	17
4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements	17
4.2 Disponibilités et VMP	22
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	23
5.1 Fonds propres sans droit de reprise	23
5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements	24
5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif	28
5.4 Tableau des fonds dédiés	30
5.5 Tableau des provisions	31
5.6 Etat des échéances et dettes	32
5.7 Etat des emprunts	33
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -CROD-CER	34
6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée	34
6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre	35
6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public	36
6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)	36
6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)	37
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN	38
7.1 Engagements de retraite :	38
7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :	38
8. AUTRES INFORMATIONS	40
8.1 Loi relative au volontariat associatif	40
8.2 Honoraires Commissaires aux comptes	40
8.3 charges et produits exceptionnels	40
8.4 Tableau des filiales et participations	41
8.5 Charges et produits constatés d'avance	41
8.6 Charges à payer	41
8.7 Produits à recevoir	41
8.8 Bilan financier	42

ACTIF

Association Résidence Sociale
3 avenue de l'Europe
92300 - LEVALLOIS

BILAN COMBINES AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	(Selon règlement ANC 2018-06 et 2019-04)			Selon CRC 1999-01
	2020			2019
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	73 987	50 390	23 597	26 793
Frais de recherche et de développement			0	
Donations temporaires d'usufruit			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	156 236	151 024	5 212	8 872
Immobilisations Incorporelles en cours			0	
Avances et acomptes			0	
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 686 056	8 013 000	5 673 056	5 917 613
Installations techniques, matériel et outillage	9 089 255	5 359 678	3 729 577	2 769 078
<i>Autres Immobilisations Corporelles (comptes 2019)</i>			0	1 279 733
Immobilisations Corporelles en cours	450 102		450 102	290 659
Avances et acomptes	18 000		18 000	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	262 000		262 000	262 000
Autres titres immobilisés	13 350		13 350	13 200
Prêts	38 892		38 892	29 538
Autres Immobilisations financières	58 353		58 353	67 224
TOTAL I	24 421 480	13 574 093	10 847 387	11 239 960
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	8 628		8 628	6 449
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 618 938	14 880	1 604 058	1 531 553
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	439 806		439 806	454 288
Avances et acomptes versés sur commande	12 996		12 996	306 179
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
instrument de trésorerie				
Disponibilités	9 864 183		9 864 183	7 798 568
Charges constatées d'avance	99 086		99 086	97 360
TOTAL II	12 044 401	14 880	12 029 521	10 195 159
Frais d'émission des emprunts	TOTAL		0	
Primes de remboursement des emprunts	TOTAL			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	36 465 881	13 588 973	22 876 908	21 435 119

PASSIF

PASSIF	2020	2019
	(Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	(Selon CRC 1999-01)
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	8 272 712
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	3 567 603	
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 306 213	
- Autres		4 661 211
Report à nouveau		-1 716 365
Report à nouveau des activités sous gestion propre		
	845 451	
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée		
	-489 192	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
		672 065
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
	2 093 208	1 204 252
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 139 710	
- Dont résultats sous gestion propre	953 498	
<i>Situation nette des activités sous gestion propre</i>	9 071 886	
<i>Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée</i>	5 923 436	
SITUATION NETTE (sous-total)	14 995 322	13 093 875
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	624 794	
Provisions réglementées	507 950	
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		703 546
Provisions réglementées		1 141 735
TOTAL I	16 128 066	14 939 155
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 258 604	
- Sur subvention		251 391
- Sur autres ressources		198 018
TOTAL II	1 258 604	449 409
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	213 200	281 564
Provisions pour Charges	0	361 374
TOTAL III	213 200	642 938
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1 763 584	2 116 476
Emprunts et dettes financières divers	66 958	65 743
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 930	4 144
Redevables créditeurs		705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	864 442	732 906
Dettes sociales et fiscales	2 068 062	2 020 972
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 034	16 516
Autres dettes	493 502	437 221
Produits constatés d'avance	526	8 934
TOTAL IV	5 277 038	5 403 617
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	22 876 908	21 435 119
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 517380 €	0	0

COMPTE DE RESULTAT 1/2

COMPTE DE RESULTAT		
	2020	2019
	(Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	(Selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	640	
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	39 564	89 104
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
- Ventes de prestations de services	5 032 689	
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue - Prestations de services</i>		3 774 280
<i>Production vendue - Divers</i>		2 542 642
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	14 273 634	15 798 970
<i>dont contributions financières des AT relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	14 273 634	
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	19 425	
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	923 938	979 766
- Transferts de charges (comptes 2019)		222 914
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	671 478	173 089
Utilisation des fonds dédiés (2020)	78 589	
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	3 345 537	138 146
- dont cotisations (2019)		39 707
TOTAL I	24 385 492	23 718 911
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	19 271	30 260
variation de stock		0
<i>Achats de matières premières et fournitures</i>		409 880
<i>variation de stock</i>		6 341
<i>Achats d'autres approvisionnements</i>		58 592
<i>variation de stock</i>		
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>		1 099 284
<i>Services extérieurs et autres</i>		5 124 487
Autres Achats et charges externes	5 663 330	
Aides financières	51 550	
Impôts, Taxes et versements assimilés	811 488	
- sur rémunérations		687 941
- autres		106 352
Salaires et traitements	9 561 652	9 535 321
Charges sociales	4 300 794	3 844 190
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	727 953	
- des immobilisations		757 314
- des charges d'exploitation à répartir		
- sur actif circulant		856
Dotations aux provisions	617 374	661 853
Reports en fonds dédiés (2020)	494 516	
Autres Charges	2 336	10 888
TOTAL II	22 250 263	22 333 561
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 135 229	1 385 350

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT		2020	2019
		(Selon ANC 2018-06 et 2019-04)	(Selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS			
De participations		170	194
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		3 956	13 904
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL III	4 126	14 099
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés		42 693	45 728
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL IV	42 693	45 728
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-38 567	-31 630
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		86 337	157 546
Sur opérations en capital		107 694	73 500
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges			11 092
Fonds dédiés (2019)			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			51 444
	TOTAL V	194 031	293 582
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		19 652	4 770
Sur opérations en capital		18 459	18 667
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		123 234	
Fonds dédiés (2019)			
Engagement à réaliser sur ressources affectées			389 858
	TOTAL VI	161 346	413 295
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		32 686	-119 713
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		434 882	646 990
Participation des salariés au résultat	TOTAL		
Impôts sur les bénéfices	TOTAL V	36 140	29 754
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)		24 583 650	24 026 591
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		22 490 442	22 822 339
EXCEDENT OU DEFICIT		2 093 208	1 204 252

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2020

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total	Total 2019
PRODUITS DES ACTIVITES	14 877 732	5 350 859	20 228 591	20 434 103
AUTRES PRODUITS	772 972	3 323 099	4 096 070	3 707 409
PRODUITS D'EXPLOITATION	15 650 703	8 673 958	24 324 661	24 141 512
Achats	592 469	836 603	1 429 072	1 643 690
Services Extérieurs	1 100 056	826 002	1 926 058	2 782 483
Autres Services Extérieurs	2 110 932	260 870	2 371 802	2 348 799
Taxes et versements assimilés	631 663	179 825	811 488	794 294
Charges de personnel	8 703 643	5 122 428	13 826 071	13 348 028
Autres charges de gestion courante	424 610	231 968	656 578	591 933
Dotations aux amortiss. et provisions	1 362 917	476 924	1 839 842	1 420 023
Impôts sur les Sociétés	0		0	
CHARGES D'EXPLOITATION	14 926 290	7 934 620	22 860 910	22 929 250
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	476 091	195 387	671 478	173 089
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 200 504	934 725	2 135 229	1 385 351
PRODUITS FINANCIERS	77	4 050	4 126	14 098
CHARGES FINANCIERES	33 850	8 843	42 693	45 728
RESULTAT FINANCIER	-33 773	-4 794	-38 567	-31 630
RESULTAT COURANT	1 166 731	929 931	2 096 662	1 353 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 139	77 893	194 031	293 582
CHARGES EXCEPTIONNELLES	143 160	18 186	161 346	413 295
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-27 021	59 707	32 686	-119 713
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG			0	
Impôts sur les Sociétés		36 140	36 140	29 754
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 139 710	953 498	2 093 208	1 204 254

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan : **22 876 908 Euros**

Compte de résultat :

Total des produits : 24 583 650 Euros

Total des charges : 22 490 442 Euros

Excédent **2 093 208 Euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ».

Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif, revisité en 2019 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que la Résidence sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale d'origine, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmés

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 15 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (271 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon

- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville

- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon
 - Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
 - SESSAD

- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Socio-Culturelles
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations de l'Etat à travers l'ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'exercice 2020 a été marqué par la Covid-19

La crise économique et sanitaire, conséquence de l'état d'urgence pour pandémie liée au Coronavirus Covid-19 prononcé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) le 30 janvier 2020, constitue un événement significatif de l'exercice.

Comme il est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans sa note du 18 mai 2020, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour en exprimer les principaux impacts sur ses comptes, sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

A titre d'information spécifique et pertinente sur les conséquences de cet événement pour notre entité sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, il est précisé que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de notre entreprise en raison de la prise en charge de l'évènement par l'ARS et les conseils départementaux.

Conditions particulières d'activité pendant la période et perspectives

Depuis mars 2020, l'association a dû lutter contre la pandémie de la COVID et des mesures d'organisation ont été mises en place (retour à domicile des TH, cellule de crise, télétravail dans la mesure du possible, ...).

La totalité des impacts financiers de la COVID, ont été pris en charge par l'ARS pour les établissements : maintien des dotations des établissements malgré la sous activité, versement de la prime COVID, maintien des salaires des TH, achats en nombre de matériels sanitaires (gants, masques, blouses, solution hydro alcoolique).

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

CPOM Maine et Loire

L'Association a signé un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- IME
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH (nouveau service)

Pour mémoire, l'association avait signé un CPOM régional Ile de France le 12 décembre 2017 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour la période 2018-2022. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- Esat Atelier du Château
- FOYER et CITL l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du **règlement n°2014-03** de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du **règlement n°2018-06** de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du **règlement N° 2019-04** de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du **code de l'action sociale et des familles (CASF)** , pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- **Le résultat effectif** sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le Conseil départemental et les ARS
- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2020 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CITL l'Horizon

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Socio-Culturelles (ASC 49)

3.3 Changement de règlementation comptable

L'entité a appliqué au 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Montants figurant dans les comptes au 01/01/2020 transférés		Transferts réalisés au 01/01/2020											Total transféré				
		1068550	1068550	1068560	1068570	1068600	1100000	1159100	1159210	1159220	1190000	1318800		192..			
		Excédents affectés à la couv.du BFR	Excédents affectés à la couv.du BFR	Réserve de compensation des déficits	Réserve de compens. charges d'amort	Réserve de compensation	Report a nouveau excédents	RAN - chges rejetées activ. SMS	Amort compt excéd différés	Dépenses pour congés payés	Report a nouveau déficit	Subventions d'investissement		Fonds dédiés			
		Réserves				Report a nouveau				Subventions		Fonds dédiés					
		5 315 126				-850 119				184 316		393 747		5 043 069			
1026110	Subvention Investissmt/Etat		5 119	3 119			2 000								5 118,65		
1026120	Subvention investissmt/région		37 096	37 096											37 095,75		
1026140	Subvention investissmt commune	Subventions	600 672	18 795	18 795										18 794,51		
1026180	Subvention investissmt autres		521 063	157 100			180 248						184 316		521 663,38		
1026187	Subventions investissements Autres		18 000				18 000								18 000,00		
1068200	Excédents affectés investissmt		3 061 275	1 205 063			1 856 213								3 061 275,31		
1068500	Réserves des ESSM sous GC		821 174	578 481			135 000								821 173,79		
1068600	Réserve de compensation	Réserves	664 313	577 804			86 508								664 312,51		
1068700	Compensation des charges d'amortiss	ESMS	5 293 218	746 456	133 389	613 067									746 456,22		
1140000	CHARGES REJETEES PAR FINANCEUR		-496 618					-496 618							-496 617,83		
1140750	PROVISION CP FIN 2006 APMP		-37 682								-37 682				-37 681,94		
1148000	Dépenses refusées Prov. CP fin 2006	Report à nouveau	-443 505					-443 505							-443 505,44		
1161000	Dépenses Amortissement non opposabl		-5 650						-5 650						-5 650,00		
1162000	Dépense Prov. CP non opposable		-1 244 568	-261 113						-261 113					-261 112,67		
1420000	Provision renouvellement des immobilisations	Prov Ren Immo	393 747	393 747										393 747	393 747,25		
TOTAL			5 043 069	5 043 069	1 554 560	578 481	577 804	613 067	1 991 213	394 448	-940 123	-5 650	-261 113	-37 682	184 316	393 747	5 043 069,49

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, le résultat, le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

➤ Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

➤ Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.7 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.8 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.9 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision réglementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.10 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.11 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 356 KE

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 845K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de -489K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2020			Affectation 2019	retraitement			Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
	110., 115 & 119..	Anciens postes reclassés			Fonds propres sans droit de reprise	Réserves	Subventions			
		114..Charges dont la rise en charge est différée	116..Charges rejetées (stock de CP de 2006)		102..	106..	131..			
Association	-884 886	-37 682		46 389	147 089					-729 090
ESAT Pleyel commercial	661 250			245 004						906 254
ESAT Manville commercial	586 603			49 332	51 159					687 094
Activités Socio-culturelles	-429 374			36 554	2 000					-390 820
ESAT Atelier du château - commercial				21 432		194 201	218 399			434 031
RAJ les Jonquilles	-95 990			33 971						-62 018
Total activités sous gestion propre	-162 396	-37 682	0	432 682	200 248	194 201	218 399	0	0	845 451
Siège	-324 263	-31 848		3 299						-352 811
EMP	27 840	-558 262	-22 043	144 606						-407 859
IME Chaptal	-9 755	-1 986	-22 705	250						-34 196
EMPro		-41 427	-4 015	834						-44 608
ESAT Pleyel social	-31 100	-96 839	-75 859	31 100						-172 699
ESAT Manville social	-25 594	-69 976	-21 134	26 598						-90 107
IME Bauné	647 152	-123 601	-27 392	25 417					11 181	510 394
ESAT Atelier du château - social	21 194		-51 706				51 706	55 322		-34 128
C.A.J l'horizon	65 976		-12 937	74 835			12 937	9 793		131 019
FOYER l'horizon	31 462		-51 014	6 725			51 014	44 258		-6 070
SESSAD	8 802	-16 183	-20 818	28 695					93	403
MAS	5 550		-11 741	21 712					4 051	11 470
Total activités sous gestion contrôlée	417 265	-940 123	-321 364	364 070	0	0	0	115 657	124 697	-489 192
TOTAL DES RAN	-1 044 300			796 752	200 248	194 201	218 399	115 657	124 697	356 259

➤ Résultats de l'exercice : 2 093 K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 1 140 K€
Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 953 K€

Le montant de 1 140 KE constitue une éventuelle créance (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.12 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions réglementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nette d'actif : Poste 148600
- Des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES		
		92300 LEVALLOIS PERRET		
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020				
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	73 987			73 987
Autres Immobilisations	156 236			156 236
TOTAL I	230 223	-	-	230 223
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 655 537	30 519		13 686 056
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 157 207	134 106	93 718	5 197 595
Matériel de Transport	638 026	35 317	33 622	639 721
Matériel de Bureau et Informatique	394 119	32 890	69 027	357 982
Autres	3 172 184	40 497	318 723	2 893 959
Immobilisations corporelles en cours	290 659	179 008	19 565	450 102
Avances & acomptes	-	18 000		18 000
TOTAL II	23 882 981	452 337	534 655	23 818 663
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	275 200		13 200	262 000
Autres titres immobilisés	-	13 350		13 350
Prêts et autres immobilisations financières	96 762	39 464	38 981	97 245
TOTAL III	371 962	52 814	52 181	372 595
TOTAL I + II + III	24 485 165	505 151	586 836	24 421 480

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'Etablissement	47 194	3 197		50 390
Autres Immobilisations	147 363	3 661		151 024
TOTAL I	194 557	6 857	-	201 414
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Constructions	7 737 924	275 077		8 013 000
Installations Techniques, Matériel et outillage général	2 388 129	198 237	87 854	2 498 511
Matériel de Transport	416 265	59 808	33 511	442 562
Matériel de Bureau et Informatique	357 665	32 644	69 027	321 281
Autres	2 150 666	148 010	201 353	2 097 324
Immobilisations corporelles en cours				
Retraitement des Immobilisations				
TOTAL II	13 050 648	713 776	391 745	13 372 679
TOTAL I + II	13 245 205	720 633	391 745	13 574 093

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	AU 31/12/N
Siège	57 479	976		58 455
Association	2 427 857	7 869		2 435 726
E.M.P.	5 545 160	126 017	19 942	5 651 235
I.M.E. Chaptal	656 076		92 683	563 394
E.M.PRO.	841 407	21 384	43 497	819 294
E.S.A.T. Pleyel Commercial	372 535		275 330	97 205
E.S.A.T. Pleyel Social	186 726	1 176		187 902
E.S.A.T. Marville Commercial	492 764	5 738	14 365	484 137
E.S.A.T. Marville Social	207 599	9 570		217 169
I.M.E.(spécifique + commun)	4 382 482	112 780		4 495 263
PSC	1 277 042	63 177		1 340 219
SESSAD	746 571	3 690		750 261
M.A.S	344 767			344 767
RAJ les Jonquilles	178 295	2 099		180 394
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 998 844	28 393	36 393	1 990 844
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 661 618	24 521	40 091	1 646 048
C.AJ	458 563	17 748		476 311
FOYER	2 277 417	34 509	1 662	2 310 263
TOTAL	24 113 204	459 646	523 963	24 048 886

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AU 31/12N
Siège	45 613	3 667		49 281
Association	1 071 714	50 742		1 122 456
E.M.P.	2 673 965	132 497	10 822	2 795 640
I.M.E. Chaptal	406 542	37 607	92 637	351 512
EMPRO	479 108	41 098	43 497	476 709
E.S.A.T. Pleyel Commercial	211 434	16 772	160 773	67 432
E.S.A.T. Pleyel Social	91 019	25 823		116 842
E.S.A.T. Marville Commercial	431 273	23 108	5 979	448 402
E.S.A.T. Marville Social	110 127	24 821		134 948
I.M.E.(spécifique + commun)	1 919 982	91 804		2 011 786
SESSAD	108 799	30 328		139 127
MAS	70 723	9 342		80 065
Residence Autonomie	138 084	11 379		149 463
Activités Socio-culturelles	309 789	49 463		359 252
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 906 083	34 805	36 393	1 904 495
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 509 450	62 594	39 980	1 532 065
CITL	435 606	10 448		446 055
FOYER	1 325 894	64 334	1 662	1 388 566
TOTAL	13 245 205	720 633	391 745	13 574 093

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	296 303	151		296 454
E.M.P.	12			12
E.M.P.R.O.	-	4 702		4 702
IME CHAPTAL	-			-
E.S.A.T. Pleyel Commercial	15 093		13 093	2 000
E.S.A.T. Pleyel Social	9 000	13 298	9 000	13 298
E.S.A.T. Marville Commercial	13 500	8 000	13 000	8 500
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	22 199	6 356		28 555
SESSAD	300			300
Activités Socio-culturelles	6 052	2 261		8 313
Residence Autonomie	3 124	958		4 082
Esat Atelier du Château social	2 769			2 769
Esat Atelier du Château commercial	3 609			3 609
TOTAL	371 962	35 726	35 093	372 595

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES	
		92300 LEVALLOIS PERRET	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020			
ACTIF			
DISPONIBILITES ET VMP			
TOTAL			9 864 946
<u>Disponibilité des activités sous gestion contrôlée</u>			6 172 202
	Direction Générale - Siège	258 963	
	EMP	1 415 951	
	I.M.E. Chaptal	1 048 924	
	EMPRO	320 057	
	E.S.A.T. Pleyel Social	63 751	
	E.S.A.T. Marville Social	266 843	
	I.M.E.	967 281	
	Esat Atelier du Château Social	228 453	
	Sessad	621 467	
	C.A.J l'horizon	353 582	
	FOYER l'horizon	230 645	
	M.A.S	396 285	
<u>Disponibilité des activités sous gestion propre</u>			
	Association	101 224	3 691 982
	E.S.A.T. Pleyel Commercial	1 921 379	
	E.S.A.T. Marville Commercial	762 338	
	Esat Atelier du Château Commerci	702 087	
	Residence Autonomie	204 954	
Valeurs mobilière de placement			762,26
	FOYER - CITL	762	

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES	
		92300 LEVALLOIS PERRET	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020			
PASSIF			
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE			
ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500	-	14 500,00
E.M.P.	393 314	-	393 314,49
I.M.E. Chaptal	81 834	(27 441)	54 392,74
E.M.PRO.	148 605	-	148 604,68
I.M.E.	535 684	(372 984)	162 699,86
Sessad	-	-	-
Esat Atelier du château	-	-	-
Foyer - CITL	931 803	-	931 803,41
TOTAL	2 105 740	(400 425)	1 705 315,18
ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 912 884	(147 089)	5 765 794,85
E.S.A.T. Pleyel	48 255	-	48 254,76
E.S.A.T. Marville	155 177	(51 159)	104 018,62
PSC	2 000	(2 000)	-
Residence Autonomie	48 656	-	48 656,29
Esat Atelier du château	-	-	-
TOTAL	6 166 972	(200 248)	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	8 272 712	(600 672)	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2020	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	6 166 972				-200 248	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise						0
Ecart de réévaluation						0
Réserves	1 549 802	0	0	-49 389	-194 201	1 306 213
Report à nouveau	-200 078	432 682			612 847	845 451
Excédent ou déficit de l'exercice	591 769	-591 769	953 498			953 498
Situation nette des activités sous gestion propre	8 108 466	-159 087	953 498	-49 389	218 399	9 071 886
VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES						
VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 105 740				-400 425	1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise						0
Réserves	3 111 409	249 737	216 109	9 650		3 567 603
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :						0
Report à nouveau	417 265		364 070			781 335
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-940 123		115 657	124 697		-949 163
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364					-321 364
TOTAL	4 372 927	249 737	695 836	134 348	-400 425	4 783 727
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	612 483	-612 483	1 139 710			1 139 710
Excédent ou déficit de l'exercice						
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	4 985 410	-362 746	1 835 547	134 348	-400 425	5 923 437
Situation nette						14 995 323

	Solde au	Solde au	retraitement			Augmentations	Diminutions	Solde au
	01/01/2020	01/01/2020	10685..	110	115			
	1021..	1026..						
Association	5 765 795	147 089		147 089				5 765 795
ESAT Pleyel commercial	48 255							48 255
ESAT Marville commercial	104 019	51 159		51 159				104 019
Activités Socio-culturelles	0	2 000		2 000				0
ESAT Atelier du château - commercial	0							0
RAJ les Jonquilles	48 656							48 656
Total activités sous gestion propre	5 966 725	200 248	0	200 248	0	0	0	5 966 725
Siège	14 500							14 500
EMP	393 314							393 314
IME Chaptal	54 393	27 441	27 441					54 393
EMPro	148 605							148 605
ESAT Pleyel social	0							0
ESAT Marville social	0							0
IME Bauné	162 700	372 984	188 668			184 316		162 700
ESAT Atelier du château - social	0							0
C.A.J l'horizon	50 293							50 293
FOYER l'horizon	881 510							881 510
SESSAD	0							0
MAS	0							0
Total activités sous gestion propre	1 705 315	400 425	216 109	0	0	184 316	0	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 272 712		216 109	200 248	0	184 316	0	7 672 040

	Solde au 01/01/2020	affectation 2019	retraitement		Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
	106..		110	115			
Association		-647 921					-647 921
ESAT Pleyel commercial		1 317 379					1 317 379
ESAT Marville commercial		315 299					315 299
Activités Socio-culturelles							0
ESAT Atelier du château - commercial		565 045	194 201			49 389	321 455
RAJ les Jonquilles							0
Total activités sous gestion propre		1 549 802	0	194 201	0	49 389	1 306 212

	Solde au 01/01/2020	affectation 2019	retraitement		Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
			106..	110			
Siège							0
EMP		309 716	100 000				409 716
IME Chaptal		855 325			27 441		882 766
EMPro		159 570					159 570
ESAT Pleyel social		90 233	33 962				124 195
ESAT Marville social		123 982	47 754				171 736
IME Bauné		894 769	-4 420		188 668		1 079 016
ESAT Atelier du château - social		113 129	73 290				186 419
C.A.J l'horizon		111 001					111 001
FOYER l'horizon		166 281				9650,2	156 631
SESSAD		206 523	-850				205 673
MAS		80 880					80 880
Total activités sous gestion propre		3 111 409	249 737	0	0	216 109	3 567 603
TOTAL DES RESERVES		4 661 211	249 737	194 201	0	216 109	4 873 816

	Solde au 01/01/2020			Affectation 2019	retraitement			Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
	Anciens postes reclassés				Fonds propres sans droit de reprise	Réserves	Subventions			
	110., 115 & 119..	114..Charges dont la rase en charge est différée	116..Charges rejetées (stock de CP de 2006)		102..	106..	131..			
Association	-884 886	-37 682		46 389	147 089					-729 090
ESAT Pleyel commercial	661 250			245 004						906 254
ESAT Marville commercial	586 603			49 332	51 159					687 094
Activités Socio-culturelles	-429 374			36 554	2 000					-390 820
ESAT Atelier du château - commercial				21 432		194 201	218 399			434 031
RAJ les Jonquilles	-95 990			33 971						-62 018
Total activités sous gestion propre	-162 396	-37 682	0	432 682	200 248	194 201	218 399	0	0	845 451
Siège	-324 263	-31 848		3 299						-352 811
EMP	27 840	-558 262	-22 043	144 606						-407 859
IME Chaptal	-9 755	-1 986	-22 705	250						-34 196
EMPro		-41 427	-4 015	834						-44 608
ESAT Pleyel social	-31 100	-96 839	-75 859	31 100						-172 699
ESAT Marville social	-25 594	-69 976	-21 134	26 598						-90 107
IME Bauné	647 152	-123 601	-27 392	25 417					11 181	510 394
ESAT Atelier du château - social	21 194		-51 706				51 706	55 322		-34 128
C.A.J l'horizon	65 976		-12 937	74 835			12 937	9 793		131 019
FOYER l'horizon	31 462		-51 014	6 725			51 014	44 258		-6 070
SESSAD	8 802	-16 183	-20 818	28 695				93		403
MAS	5 550		-11 741	21 712				4 051		11 470
Total activités sous gestion contrôlée	417 265	-940 123	-321 364	364 070	0	0	0	115 657	124 697	-489 192
TOTAL DES RAN	-1 044 300			796 752	200 248	194 201	218 399	115 657	124 697	355 259

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES	4 873 816
-----------------------	------------------

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée)	3 567 603
--	------------------

<u>Réserve des plus values</u>	3 604
--------------------------------	-------

FOYER / CAJ	3 604
-------------	-------

<u>Excédents / investissements</u>	1 703 820
------------------------------------	-----------

EMP	100 000
I.M.E. Chaptal	205 318
EMPro	25 000
E.S.A.T. pleyel	20 000
E.S.A.T. Marville	25 000
I.M.E.	939 619
E.S.A.T. ADC Social	107 389
SESSAD	164 614
CAJ	36 001
MAS	80 880

<u>Excédents / couverture du BFR</u>	583 481
--------------------------------------	---------

E.M.P	245 395
I.M.E. Chaptal	98 627
EMPRO	41 521
E.S.A.T. pleyel Commercial	-
E.S.A.T. pleyel Social	68 602
E.S.A.T. Marville Commercial	-
E.S.A.T. Marville Social	114 337
E.S.A.T. ADC Social	15 000
E.S.A.T. ADC Commercial	-

<u>Reserves compensation</u>	678 551
------------------------------	---------

EMP	64 321
IME Chaptal	147 621
EMPRO	93 050
E.S.A.T. pleyel	35 593
E.S.A.T. Marville	32 400
IME	108 458
E.S.A.T. ADC Social	64 031
E.S.A.T. ADC Commercial	(0)
SESSAD	24 511
CITL	60 000
FOYER	48 569

<u>Compensation charges d'amortissement</u>	598 147
---	---------

EMP	431 200
IME	30 940
SESSAD	16 548
CITL	15 000
FOYER	104 458

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre)	1 306 213
--	------------------

<u>Excédents / Projets Associatifs</u>	1 306 213
--	-----------

Association	(647 921)
E.S.A.T. pleyel	1 317 379
E.S.A.T. Marville	315 299
E.S.A.T. ADC Commercial	321 456

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL	356 259
--------------	----------------

<u>Report a nouveau des activités sous gestion propre</u>	845 451
--	----------------

Association	(729 090)
E.S.A.T. Pleyel	906 254
E.S.A.T. Marville	687 094
Esat Atelier du château	434 031
Activités Socio-culturelles	(390 820)
Residence Autonomie	(62 018)

<u>Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée</u>	-489 192
---	-----------------

Siège	(352 811)
EMP	(407 859)
I.M.E. Chaptal	(34 196)
EMPro	(44 608)
E.S.A.T. pleyel	(172 699)
E.S.A.T. Marville	(90 107)
I.M.E.	510 394
E.S.A.T. ADC Social	(34 128)
SESSAD	403
CAJ l'horizon	131 019
Foyer l'horizon	(6 070)
MAS	11 470

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES
		92300 LEVALLOIS PERRET
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
TOTAL		2 093 208
Activités sous gestion contrôlée		1 139 710
Frais de Siège	20 186	
EMP	352 957	
IME Chaptal	96 893	
EMPRO	70 448	
E.S.A.T. Pleyel	49 982	
E.S.A.T. Marville	112 997	
IME	109 238	
SESSAD	71 579	
MAS	62 793	
E.S.A.T. ADC	94 634	
FOYER	16 935	
CITL	81 068	
Activités sous gestion propre		953 498
Association	44 673	
E.S.A.T. Pleyel	275 997	
E.S.A.T. Marville	327 301	
Logement Foyer	106 812	
Activités Socio-culturelles	118 778	
E.S.A.T. ADC	79 938	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	2 093 208	1 204 253
Dont résultat Gestion propre	953 498	
Dont résultat Gestion contrôlée	1 139 710	
Reprise du résultat antérieur	362 819	328 401
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	2 456 027	1 532 654
Dont résultat sous gestion propre	953 498	432 682
Dont résultat sous gestion contrôlée	1 502 530	926 883
Dont Retraitement - Harmonisation PCG		173 089

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE		20 186
EMP		306 774
IME Chaptal		893
EMPRO		11 148
E.S.A.T. Pleyel		27 282
E.S.A.T. Marville		38 997
IME		409 487
MAS		60 975
SESSAD		35 968
E.S.A.T. ADC		52 294
FOYER l'Horizon	12 841	
CAJ l'Horizon		75 276
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	12 841	1 039 280
Retraitement PCG		476 091
SOUS-TOTAL		1 502 530

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION		14 280
E.S.A.T. Pleyel		275 997
E.S.A.T. Marville		327 301
RAJ les Jonquilles		18 448
ACTIVITES SOCIO CULTURELLES		118 778
E.S.A.T. ADC		3 307
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	0	758 110
Retraitement PCG		195 387
SOUS-TOTAL	-	953 498

Les résultats des activités en gestion contrôlés non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

FONDS DEDIES

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotations)	UTILISATIONS (reprises)		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursement s		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	250 912	430 147	77 102	0	393 747	997 703	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financeur							
- Empro CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine			11 092		88 736	77 644	
- IME affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle					155 312	155 312	155 312
- Sessad affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle					21 669	21 669	21 669
- MAS affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle					55 581	55 581	55 581
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financeur							
- Emp CNR / ARS : Analyse des pratiques			3 500		15 020	11 520	
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme			1 312		57 429	56 117	
- Etablissement CPOMIDF CNR 2020/ ARS : Masques		50490	4 692			45 798	
- IME CNR 2020 / ARS : Accueil temporaire cas complexe		126280				126 280	
- IME CNR 2020 / ARS : Séjour répit		54925				54 925	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financeur							
- IME CNR 2019 / ARS : File active	216 000					216 000	
- IME / ARS : travaux dégranges	34 912		34 912			0	
- IME / CD 2020: Habitat partagé		43526				43 526	
- Sessad CNR 2020 dotation globale suppl / ARS : projet PCPE		100000	21 594			78 406	
- MAS CNR 2020 / ARS : Séjour répit		54925,5				54 926	
Divers							
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :							
- Activité associative	479		479			0	
- Esat Marville commercial		2505,9				2 506	
Fonds dédiés s/contrib. autres	197 908	66555,31	6 178		-16 827	275 112	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110					110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes					16 827	-16 827	
TOTAL	449 409	499 208	83 760	0	376 920	1 258 604	232 562

(1) les lignes sont à détailler par projet ou catégorie de projet

5.5 Tableau des provisions

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2020
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Depréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs	-			-
Risques associatifs et prud'homme	281 564	106 200	174 564	213 200
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Ind. Départ en retraite Foyer	361 374		361 374	-
Provision CITS	-			-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	642 938	106 200	535 938	213 200
TOTAL PROVISIONS	642 938	106 200	535 938	213 200
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		106 200	535 938	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provisions renouvellement des immobilisations	393 747		393 747	-
Provision CNR 2017 IME Chaptal	195 480			195 480
Provisions réparations Foyer - CITL	9 471		9 471	-
Rémunération T.H. ESAT (3 mois)	230 566		230 566	-
Réserves des plus value nettes d'actif	166 866			166 866
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	1 141 735	-	633 784	507 950

5.6 Etat des échéances et dettes

Association Résidence Sociale - 2020									
Etat des Échéances des Créances et des Dettes									
Créances (a)	Montant brut	Échéances		Dettes (b)	Montant brut	Échéances			
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Créances de l'actif immobilisé :									
Créances rattachées à des participations	262 000	0	262 000	Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0
Prêts (1)	38 892	38 892	0	Autres emprunts obligataires (1)		0	0	0	0
Autres immobilisations financières	71 703	0	71 703	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	1 763 584	624 718	448 097	2 124 117	
				Emprunts et dettes financières divers (1)	66 958	0	66 958	0	0
Créances de l'actif circulant :									
Créances clients et comptes rattachés	1 618 938	1 618 938	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	864 442	864 442	0	0	0
Autres créances clients	681	681	0	Personnel et comptes rattachés	890 655	890 655	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	10 312	10 312	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	970 829	970 829	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 350	75 350	0	Etat et autres collectivités publiques	206 578	206 578	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	121 130	121 130	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 034	18 034	0	0	0
Autres	232 334	232 334	0	Autres dettes	493 502	493 502	0	0	0
Charges constatées d'avance	99 086	99 086	0	Produits constatés d'avance	526	526	0	0	0
TOTAL	2 530 426	2 196 722	333 703	TOTAUX	5 275 107	4 069 283	515 054	2 124 117	
Trésorerie	9 864 946								
Actif disponible CT	12 323 668			Passif exigible CT	4 069 283				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		9 354		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice		0		(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	88 979				
				(2) Dontenvers les sociétaires					

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES	
		92300 LEVALLOIS PERRET	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020			
PASSIF			
EMPRUNTS ET DETTES			
TOTAL			1 763 584
Emprunts			1 246 204
	Banque Populaire PSC	308 371	
	Caisse des Dépôts	891 260	
	Esat ADC social	-	
	Esat ADC Commercial	-	
	FOYER	46 572	
			-
Comptes Bancaires			517 380
	Direction Générale	-	
	Association	-	
	IME Chaptal	-	
	Esat Pleyel Social	-	
	ESAT Marville Commercial	-	
	Activités Socio-culturelles	517 380	

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT - CROD-CER

6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée

GESTION CONTRÔLÉE													
DESIGNATION	SIÈGE	EM.P.	I.M.E Chaptal	E.M.PRO.	Pleyel	Marville	I.M.E	SESSAD	MAS	ESAT ADC	FOYER	CAJ	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	4 558	3 090 363	1 892 905	1 295 750	947 134	1 268 260	2 829 548	767 193	460 195	1 057 544	952 133	318 159	14 877 732
AUTRES PRODUITS	690 961	32			279	3 135	6 585			14	71 966		772 972
PRODUITS D'EXPLOITATION	695 519	3 090 365	1 892 905	1 295 750	947 413	1 271 395	2 830 133	767 193	460 195	1 057 558	1 024 099	318 159	15 650 703
Achats	4 943	110 425	59 228	56 874	28 727	65 515	123 327	19 757	19 060	50 070	43 131	11 413	592 469
Services Extérieurs	51 802	133 663	139 983	196 071	89 473	153 343	66 360	28 931	12 743	58 008	156 892	12 796	1 100 056
Autres Services Extérieurs	141 050	541 942	285 964	72 689	38 019	107 076	610 533	36 824	80 626	84 841	90 491	20 878	2 110 932
Taxes et versements assimilés	13 289	121 719	90 324	58 006	30 873	28 460	139 769	39 560	17 997	31 596	47 769	12 303	631 663
Charges de personnel	460 190	1 530 030	1 129 361	761 485	650 894	732 285	1 410 486	442 152	195 685	652 549	578 723	159 803	8 703 643
Autres charges de gestion courante	392	87 694	59 021	38 766	26 908	36 925	74 818	20 062	10 323	30 119	31 637	7 945	424 610
Dotations aux amortiss. et provisions	3 667	294 577	138 177	104 488	55 494	109 593	334 000	155 328	70 267	96 309	105 826	18 425	1 486 152
CHARGES D'EXPLOITATION	675 333	2 820 040	1 902 057	1 288 379	920 387	1 233 198	2 759 293	742 614	406 702	1 003 491	1 054 468	243 563	15 049 524
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 186	270 345	-9 152	7 371	27 026	38 197	70 840	24 579	53 493	54 067	-30 369	74 596	601 179
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	9	56	77
CHARGES FINANCIERES	0	0	0	0	0	0	27 322	3 000	2 700	328	499	0	33 850
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	-27 322	-3 000	-2 700	-317	-490	56	-33 773
RESULTAT COURANT	20 186	270 345	-9 152	7 371	27 026	38 197	43 518	21 579	50 793	53 750	-30 859	74 652	567 406
PRODUITS EXCEPTIONNELS	900	47 197	10 048	3 889	296	820	28 315	0	0	4 513	19 249	912	116 139
CHARGES EXCEPTIONNELLES	900	10 768	3	112	40	19	595	0	0	5 969	1 232	288	19 925
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	36 429	10 045	3 777	255	801	27 720	0	0	-1 455	18 018	624	96 213
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG		46 183	96 000	59 300	22 700	74 000	38 000	50 000	12 000	42 339	29 776	5 792	476 091
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20 186	352 957	96 893	70 448	49 982	112 997	109 238	71 579	62 793	94 634	16 935	81 068	1 139 710
REPRISE DES RESULTATS N-2													0
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHGES AMORT													0
DEPENSES POUR CONGES PAYES													0
RESULTATS ADMINISTRATIF	20 186	352 957	96 893	70 448	49 982	112 997	109 238	71 579	62 793	94 634	16 935	81 068	1 139 710

6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre

DESIGNATION	GESTION PROPRE						TOTAL
	Association	ESAT Pleyel	ESAT Marville	ESAT ADC	Projet Socio Culturel	RAJ	
PRODUITS DES ACTIVITES	261 165	1 360 123	836 464	684 610	1 444 046	764 451	5 350 859
AUTRES PRODUITS	7 065	1 016 135	1 229 570	1 017 766	13 833	38 730	3 323 099
PRODUITS D'EXPLOITATION	268 230	2 376 258	2 066 035	1 702 376	1 457 879	803 181	8 673 958
Achats	9 526	249 678	80 624	261 587	130 164	105 025	836 603
Services Extérieurs	25 067	367 712	67 826	43 785	81 166	240 448	826 002
Autres services extérieurs	5 289	49 831	50 775	34 487	98 642	21 847	260 870
Taxes versements assimilés	16 587	11 797	14 058	17 184	70 170	50 028	179 825
Charges de personnel	62 892	1 213 756	1 466 705	1 202 180	855 310	321 586	5 122 428
Autres charges de gestion courante	49 317	64 839	24 696	25 789	45 527	21 801	231 968
Dotations aux amortiss. et provisions	118 831	131 329	34 000	119 303	49 463	23 998	476 924
Impôts sur les Sociétés	36 140						36 140
CHARGES D'EXPLOITATION	323 648	2 088 941	1 738 683	1 704 315	1 330 441	784 732	7 970 760
RESULTAT D'EXPLOITATION	-55 419	287 318	327 352	-1 939	127 438	18 448	703 198
PRODUITS FINANCIERS	3 144			822	84		4 050
CHARGES FINANCIERES	0	0	102	142	8 599	0	8 843
RESULTAT FINANCIER	3 144	0	-102	680	-8 515	0	-4 794
RESULTAT COURANT	-52 275	287 318	327 250	-1 260	118 923	18 448	698 404
PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 555	6 256	71	5 011	0	0	77 893
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	17 576	20	445	145	0	18 186
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 555	-11 321	51	4 566	-145	0	59 707
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCC	30 393			103 505		61 489	195 387
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	44 673	275 997	327 301	106 812	118 778	79 938	953 498

6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public

6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

LA RESIDENCE SOCIALE		ETATS FINANCIERS COMBINES		
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020		92300 LEVALLOIS PERRET		
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	640		39 707	39 707
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	19 425	19 425		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	9 898 072		7 741 301	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	14 273 634		15 798 970	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	923 938		990 858	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	78 589		51 444	
TOTAL	25 194 297	19 425	24 622 280	39 707
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	13 140 223		12 820 569	
- Actions réalisées par l'organisme		14 688		35 973
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 961 650		8 367 965	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 468 561		1 809 882	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	36 140		29 754	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	494 516		389 858	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	23 101 089	14 688	23 418 028	35 973
EXCEDENT OU DEFICIT	2 093 208	4 737	1 204 252	3 734
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD. Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AU 31 DECEMBRE 2020					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISEES EN 2020	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISEES EN 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2020	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2019
			REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	36 157	32 422
1. MISSIONS SOCIALES (voir compte de résultat détaillé par établissement)			1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		39 707
1.1 Réalisées en France			Dons manuels non affectés reçus (756)	19 425	39 707
			Dons affectés en subventions d'investissement (131)		
		1 128			
- Financement d'un appareil photo, d'une boîte à couture & Restaurant					
DONS AFFECTES AU PROJET SOCIO CULTUREL		31 502			
- Transfert en Fonds dédiés					
- Participation au financement des travaux d'amélioration du LH et matériel éducatif	11 188				
DONS AFFECTES A L'EMP		3 173			
- Participation au financement des travaux CIRC (rempl. Ventilto converteur)					
- Achats fournitures éducatives		170			
DONS AFFECTES AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES					
DONS AFFECTES A L'ESAT ADC					
- Aide à la perte de l'activité économique liée à la baisse d'activité (COVID)	3 500				
DONS AFFECTES AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES		0			
		0			
1.2 Réalisées à l'étranger					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES					
TOTAL DES EMPLOIS	14 688	35 973	TOTAL DES RESSOURCES	19 425	39 707
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATION DES FONDS DEDIDES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 737	3 735	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	19 425	39 707	TOTAL GENERAL	19 425	39 707
			RESSOURCES REPORTEES DE LA GP EN DEBUT D'EXERCICE	36 157	32 422
			+EXCEDENT ou - INSUFFISANCE DE LA GENROSITE DU PUBLIC	4 737	3 735
			- INVESTISSEMENTS et + DESINVESTISSEMENTS NETS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			= RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (HORS FONDS DEDIDES)	40 893	36 157
			ASSOCIATION	29 663	25 348
			EMP	7 835	7 825
			ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES	0	0
			ESAT ADC	820	720
			FOYER/CITL	1 508	1 508
			ESAT PLEYEL	200	0
			ESAT MARVILLE	50	50
			LOGEMENT FOYER	817	705
			TOTAL	40 894	36 157
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France Réalisées à l'étranger			Bénévolet Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU					
TOTAL			TOTAL		
Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :					
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
			(-) Utilisation		
			(+) Report		
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de **1 578 361 euros**. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2020

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 88/90

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 62 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over faible

Certains retraitements effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous ont concernés majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 470K€, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements / conformité PCG

Provision réfection appartements RAJ 3% du CA	61 489
Autres Provisions Esat ADC + Association + RAJ	36 137
Provision Indemnités de départ en Retraite	470 347
Autres provisions pour charges	103 505
Total	671 478

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2021 est de 1 456 854 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1er trimestre 2032. Le Total des redevances réglées au 31/12/2020 est de 1 965 064,27 €, soit une charge pour 2020 de 93 637,39 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92,

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	Constructions Neuves	Acquisition Amélioration	TOTAL
Valeur d'Immobilisation	274 190.00	1 309 843.00	1 584 033.00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917.00	1 606 178.00	2 032 095.00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107.00	2 916 021.00	3 616 128.00

	Terrains	Construction	Total
Valeurs d'origine	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	176 940,00	707 600,00	884 540,00
- Dotations de l'exercice	8 702,00	34 800,00	43 502,00
TOTAL	185 642,00	742 400,00	928 042,00
Redevances payées : D'après contrat et pour information			
- Cumuls exercices antérieurs	389 091,00	1 649 082,00	2 038 173,00
- Exercice 2020	23 161,00	97 941,00	121 102,00
TOTAL	412 252,00	1 747 023,00	2 159 275,00
Redevances restant à payer : D'après contrat			
- à un an au plus	23 423,00	99 079,00	122 502,00
- à plus d'un an et cinq au plus	96 416,00	408 135,00	504 551,00
- à plus de cinq ans	168 016,00	661 785,00	829 801,00
TOTAL	287 855,00	1 168 999,00	1 456 854,00
Redevances effectivement réglées			
Redevances réglées au 31/12/2019	356 587,63	1 514 839,25	1 871 426,88
Redevances réglées 2020	17 708,16	75 929,23	93 637,39
Redevances réglées au 31/12/2020	374 295,79	1 590 768,48	1 965 064,27
Total redevances réglées au 1er trimest 2032	700 107,00	2 916 022,00	3 616 129,00

Les redevances réglées réellement du 4^{eme} trimestre 1999 au 31 décembre 2020 s'élève à 1 965 064.27 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements déterminés selon les contrats de crédit-bail détenus par l'Association :

Les engagements en matière de location longue durée pour les autres contrats s'élèvent au total à 236 853 euros.

- A moins d'un an : 87 745 euros
- D'un an à cinq ans : 149 108 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 265 463 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2020 s'est élevé à 32 627 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

8.3 charges et produits exceptionnels

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice figure ci-dessous :

Détail des charges et produits exceptionnels				
N°Compte	Nature	Charges	Produits	Détails
6712000	Pénalités amendes	1 022,00		
6714000	Pertes s/créances irrécouvrables	17,40		
6718000	CH. exceptionnelle s opérations gestion	17 692,99		
6788000	CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	19 378,81		
6871000	Dotation exceptionnelle amortissements	123 234,38		
7718000	PRODUITS EXCEPTIONNELS		85 437,39	
7750000	Produits éléments actif cédés		8 450,00	
7770000	Quote part Subv. d'Investissement		71 556,38	Reprise des subventions au rythme de l'amortissement des biens subventionnés
7772000	Amort taxe apprentissage invest.		2 904,00	
7773000	Amort Subventions Equipements		20 859,20	
7788000	PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR		4 824,41	
		161 345,58	194 031,38	
	Resultat Exceptionnel	32 685,80		

8.4 Tableau des filiales et participations

Association Résidence Sociale - 2020

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	CAPITAL	Capitaux propres, hors résultat et autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis	Montant caution & avals donnés	Chiffres d'affaires au 31/12/2020	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes recus
SCI LRS STAINS	10 000,00 €	2 552 172,76 €	100%	9 999,00 €	Néant	Néant	194 187,60 €	105 128,42 €	Néant
SCIC NOVAEDIA	435 700,00 €	1 522 936,00 €	57%	250 000,00 €	Néant	Néant	505 417,00 €	46 163,00 €	Néant

SCI LRS Par ailleurs, les comptes de la SCI LRS Stains n'entrant pas de la combinaison, un retraitement a été établi concernant les comptes de liaison en comptes 467 (débiteurs-créditeurs divers). Le montant total de ces loyers versés à la SCI LRS Stains en 2020 s'élève à 194 187,6 euros

SCIC NOVAEDIA Pas de correspondance entre le pourcentage de détention et le pourcentage de contrôle (voir les statuts de la SCIC), ce qui explique la non intégration de la SCIC dans le périmètre d'intégration.

8.5 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	99 086	526
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	99 086	526

8.6 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes après des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 571
Dettes fiscales et sociales	1 116 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 043
TOTAL	1 243 510

8.7 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	186 179
Autres créances	108 969
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	295 148

8.8 Bilan financier

Association Résidence Sociale							
BILAN FINANCIER - Normes Administratives							
BIENS	2018	2019	2020	FINANCEMENTS	2018	2019	2020
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	41 880	35 666	28 808	Apports ou fonds associatifs	8 272 712	8 272 712	7 672 040
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes	3 604	3 604	3 604
- Terrains	575 249	575 249	575 249	Excédents affectés à l'investissement	2 387 238	2 425 665	3 010 033
- Constructions	13 638 262	13 655 537	13 686 056	Subventions d'investissements	846 726	703 545	624 794
- Installations, matériels et outillages techniques	5 133 338	5 157 207	9 089 255	Réserve de compensation des charges d'amortissement	216 920	746 456	598 147
- Autres immobilisations corporelles	3 799 425	4 204 328	0	Provisions pour renouvellement des immobilisations	225 521	393 747	0
- Avances et acomptes			18 000	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	166 866	166 866	166 866
Immobilisations en cours	22 931	290 659	450 102	Emprunts - dettes financières	1 439 340	1 335 182	1 246 204
Immobilisations financières	360 044	371 962	372 595	Dépôts et cautionnements reçus	61 863	65 743	66 958
Amortissements comptables excédentaires différés				Amortissements des immobilisations			
Charges à répartir				- Constructions	7 455 345	7 737 924	8 013 000
Autres				- Installations, matériels et outillages techniques	2 249 983	2 388 129	5 359 678
Comptes de liaison investissement				- Autres immobilisations corporelles	2 725 235	2 924 595	0
TOTAL II	23 571 130	24 290 608	24 220 066	Autres			
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				Comptes de liaison investissement			
Actifs stables d'exploitation				TOTAL I	26 051 353	27 164 169	26 761 323
Report à nouveau déficitaire	3 704 277	3 394 673	4 645 185	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	2 480 223	2 873 561	2 541 257
Résultat déficitaire				Financements stables d'exploitation			
Droits acquis par les salariés non provisionnés	1 026 871	977 805	0	Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	966 778	966 778	924 566
Autres	271 257	321 364	0	Réserve de compensation des déficits	454 695	664 313	678 551
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat excédentaire	882 521	1 031 164	2 093 208
TOTAL IV	5 002 406	4 693 843	4 645 185	Report à nouveau excédentaire affecté à :	4 138 128	3 649 542	5 001 444
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				- réduction des charges d'exploitation			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				- financement mesures d'exploitation			
Valeurs d'exploitation				Provisions pour risques et charges	1 405 129	1 251 544	213 200
Stocks	12 790	6 449	8 628	Fonds Dédiés	120 136	449 409	1 258 604
Avances et acomptes versés	22 044	306 179	12 996	Autres			
Organismes payeurs, usagers	1 506 293	1 540 248	1 618 938	Comptes de liaison trésorerie (stable)			
Créances diverses d'exploitation	1 283 257	454 288	439 806	TOTAL III	7 967 386	8 012 750	10 169 573
Créances irrécouvrables en non-valeur				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	2 964 980	3 318 907	5 524 387
Charges constatées d'avance	113 193	97 360	99 086	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	5 445 204	6 192 468	8 065 644
Dépenses pour congés payés				Dettes d'exploitation			
Autres				Avances reçues	5 094	4 849	1 930
Comptes de liaison exploitation				Fournisseurs d'exploitation	535 838	732 906	864 442
TOTAL VI	2 937 577	2 404 524	2 179 455	Dettes sociales	1 780 296	1 791 644	1 861 484
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				Dettes fiscales	181 920	229 328	206 578
Liquidités				Dettes diverses d'exploitation	1 028 003	437 221	493 502
Valeurs mobilières de placement	762	762	762	Dépréciation des stocks et créances	10 714	8 695	14 880
Disponibilités	6 915 851	7 798 568	9 864 183	Produits constatés d'avance	17 737	8 934	526
Autres				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison trésorerie				Fonds déposés par les résidents			
TOTAL VIII	6 916 613	7 799 331	9 864 946	Autres			
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	6 067 230	7 001 520	9 329 531	Comptes de liaison exploitation			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	38 427 726	39 188 305	40 909 652	TOTAL V	3 559 603	3 213 576	3 443 342
				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	622 026	809 052	1 263 887
				Financements à court terme			
				Fournisseurs d'immobilisations	6 665	16 516	18 034
				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants	842 718	781 294	517 380
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VII	849 383	797 810	535 414
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	38 427 725	39 188 305	40 909 652